

## CERTIFICAT DE REALISATION DE FORMATION

CNRS Formation Entreprises, organisme de formation dans la catégorie « Adaptation et développement des compétences » prévue par les articles L6313-1 et L6314-1 du code du travail, atteste que :

**Monsieur Alexandre COURBIERE**

a assisté à la session de formation intitulée « **Prévention des risques biologiques en laboratoire de confinement de niveau 2** » qui s'est déroulée du 12/05/2022 au 13/05/2022 pour une durée de 9,00 heures à ST GENIS L ARGENTIERE (69).

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- Savoir évaluer les risques en fonction des matériels biologiques manipulés en laboratoire de recherche, en laboratoire de diagnostic vétérinaire et en laboratoire R&D
- Savoir mettre en œuvre des outils de prévention et de gestion du risque découlant de l'évaluation
- Connaître la réglementation en vigueur dans le domaine du risque biologique

Au regard de ces objectifs, Monsieur Alexandre COURBIERE peut déterminer les connaissances et compétences qu'il a acquises, celles qui sont en cours d'acquisition et celles qui restent à acquérir. L'auto-évaluation des acquis peut s'effectuer à l'appui notamment de la correction des travaux dirigés et travaux pratiques auxquels il a participé.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 13/05/2022



**Ce document est visé électroniquement**  
par Raphaël THON le 25/05/2022 à 09:34:14  
Adjoint à la directrice  
*Le fichier constitue un original. Son empreinte est  
stockée à des fins de vérification*

